



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170323-17-06-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2017
Publication : 30/03/2017

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 01 ¹



EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire
8, rue du Chanoine Ploton
CS 50 541
42007 St Etienne cedex 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

BATISSEUR
ZI du Bas de la Côte
Chemin du Val
42700 FIRMINY

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Travaux de réaménagement du CTA/CODIS et locaux annexes

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 07 juin 2016

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : cf. planning signé et notifié par le SDIS 42 adressé par LR/AR en date du 06 juin 2016

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 28 370.94 €
- Montant TTC : 34 045.13 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des prestations supplémentaires réalisées dans le cadre du marché décrites dans le devis n°16-11-06 de l'entreprise BATISSEUR ci-joint (Il s'agit pour l'essentiel de carottages complémentaires dans les murs existants pour le passage et/ou reprises de réseaux fluides) et dans le devis n°17-01-35 relatif aux terrassements à réaliser pour mise en place du gravillon et évacuation des terres devant foyer CODIS..

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5 265.80 €
- Montant TTC : 6 318.96 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 18.56 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 33 636.74 €
- Montant TTC : 40 364.09 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170323-17-06-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2017

EXE10 - Avenant n°01

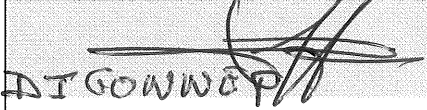


2016BBAT011001 - lot n°1 BATISSEUR

Page : 2 / 4



E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

042-284210242-20170323-17-06-031-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié exécutoire Signature
 DIGONNE P.	06/03/17	 

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

042-284210242-20170323-17-06-031-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2017

Publication : 30/03/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.